

bulletin

du militant

N° 302 - OCTOBRE 1986

ISSN 0395 4323

FÉDÉRATION
GÉNÉRALE
DES MINES ET
DE LA MÉTALLURGIE

FGMM/CFDT
5 rue Mayran
75439 Paris cedex 09
Tél. (1) 42 47 74 00

Éditorial

La forme et les formes pour agir

Faisons preuve d'imagination, de courage, pour construire le rapport de forces pour gagner tous ensemble. C'est de cette façon, sans doute pas très originale comme conclusion, que le rapporteur sur l'action revendicative terminait sa réponse à l'assemblée générale des syndicats des 6 et 7 juin 1986.

Aujourd'hui, cette invitation prend toute son importance. En effet, le 10 septembre, s'est conclue la consultation sur l'avenant (signé le 17 juillet par F.O. et C.G.C.). Le résultat en est connu. La déclaration du bureau fédéral a été envoyée à la presse. De nombreux journaux ont fait écho à cette décision. L'article du Monde du 12 septembre est, de notre point de vue, le plus complet et le plus sérieux. Le Bulletin du Militant télécopié n° 8 du 11 septembre, a diffusé l'information dans la F.G.M.M. Le sens de la décision du bureau fédéral est clair: **la stratégie fédérale de négocier notre plateforme en paquet n'est pas remise en cause. Il faut continuer à négocier les autres chapitres avec l'U.I.M.M. C'est sur un ensemble qu'il faut juger les résultats, y compris, si nécessaire, en remettant dans le paquet l'avenant du 17 juillet.** Pour que cette stratégie donne des résultats que nous jugeons suffisants, il faut effectivement, immédiatement, faire preuve d'imagination, de courage pour trouver les formes d'action adaptées qui renforcent notre poids dans la négociation.

SIDÉRURGIE UN DOSSIER CHAUFFÉ AU ROUGE

Le Monde

05/09 La concentration de la sidérurgie française arrive à son terme.

LE MATIN

21/08 Un seul patron pour les deux frères ennemis.

L'USINE

04/09 Les grandes manœuvres commencent.

ECONOMISTE

29/08 Le changement dans la continuité.

LA TRIBUNE
de la Bourse

02/09 «Un seul homme pour l'acier français».

02/09 Francis Mer: «Stratégie industrielle d'abord».

Les Echos
Le Quotidien de l'Economie

04/09 Sidérurgie: ni plan, ni fusion.

La descente aux enfers

- 1966: 1^{er} «Plan acier»: 15 000 suppressions d'emplois annoncées.
- 1970: Wendel-Sidélor annonce la suppression de 10 800 emplois.
- 1977: 2^e «Plan acier»: 10 200 suppressions d'emplois annoncées.
- Décembre 1978: 3^e «Plan acier»: Sacilor-Sollac annonce 8 500 suppressions d'emploi; Usinor: 12 500.
- 1982: 4^e «Plan acier»: 7 700 suppressions d'emplois annoncées.
- Mars 1984: complément au 4^e «Plan acier»: 8 500 nouvelles suppressions d'emploi pour la sidérurgie lorraine.
- Juillet 1985: mise à jour des plans Unimétal-Ascométal Annonces: fermetures de Trith St-Léger et S.N.A. Pompey.

- P. 11. Où va l'emploi dans la métallurgie?
- P. 4 Comité central de la F.I.O.M.

C'est la principale question qui sera posée au bureau fédéral le 6 octobre. D'ici là, il faut que militants, syndicats, Unions Mines-Métaux s'en saisissent et apportent leur concours à ce débat.

Syndicalisme de proposition

Notre fédération construit concrètement un syndicalisme de proposition. Notre cohésion s'est renforcée depuis le congrès du Creusot. L'élaboration, la popularisation, le début de négociation de notre plate-forme revendicative ont permis d'avoir des débats sérieux sur la signature ou non du texte négocié, du 12 mai au 1^{er} juillet avec l'U.I.M.M.

Nous pouvons mieux faire : améliorer la qualité de notre information interne et externe, diffuser encore plus largement cette information ; améliorer la qualité de nos débats, y faire participer encore plus d'adhérents. Le bureau fédéral a décidé de continuer cette stratégie propositionnelle, confirmant ainsi les choix qu'il a fait déjà à plusieurs reprises.

On peut se souvenir de la séance extraordinaire du 17 janvier 1986 où la décision essentielle était de poursuivre les travaux exploratoires avec l'U.I.M.M. que la loi Delebarre sorte ou pas, ainsi que la réunion du 4 mars 1986 où le bureau fédéral décidait de faire le forcing, quels que soient les résultats des élections législatives, pour ouvrir les négociations sur notre plate-forme et sur les demandes patronales. Nous avons construit notre plate-forme pour l'emploi. Nous l'avons proposée aux travailleurs (l'avons-nous fait avec assez de force et de persévérance ?). Nous l'avons proposée pour la négociation à nos partenaires syndicaux et à l'U.I.M.M. Nous avons gagné l'ouverture de négociations. Avons-nous assez mis dans le coup nos adhérents, l'ensemble des salariés ? C'est sans doute le point faible de cette période d'activité intense au niveau national. Nous avons su proposer notre plate-forme pour l'emploi, nous n'avons pas su la proposer avec suffisamment de force. Notre syndicalisme de proposition n'a pas encore montré qu'il peut être performant. C'est à cette tâche qu'il faut s'atteler.

Syndicalismes de résistance

La F.G.M.M. participe au débat sur l'adaptation du syndicalisme en tentant d'abord d'agir, de

faire. Mais nous nous heurtons à des réticences et des obstacles internes à la C.F.D.T. à ceux qui sont propres à la F.G.M.M. Ces derniers devraient être levés par la cohérence et la cohésion renforcées par la consultation sur l'avenant du 17 juillet. Toutes les U.M.M. sont unanimes : il faut continuer. Donc, ne perdons plus de temps à débattre du contenu, de la démarche, prenons les moyens d'agir ensemble.

Quant au reste de la C.F.D.T., les débats peuvent se poursuivre. Le souhait que nous formulons, c'est que ce soit une discussion qui porte plus sur des actions que sur des idées seulement.

En effet, nous avons déjà fort affaire avec nos homologues syndicaux. Pour ne citer que les deux principaux, nous avons affaire à un syndicalisme de résistance. Syndicalisme de résistance mou pour F.O.-Métallurgie, qui préfère négocier pour garantir au maximum les avantages acquis de ses mandants, plutôt que de laisser faire. Il n'y a pas que des points négatifs dans cette attitude, mais il n'y a pas beaucoup de résultats pour peser sur l'avenir en tentant de changer la face des choses. C'est ce qui explique que F.O. se satisfait d'un accord au mini-

mum, dès le 17 juin, sur la modulation, du moment que l'U.I.M.M. proposait le paiement de la majoration à 25 % des heures entre 39 et 44 heures hebdomadaires.

Syndicalisme de résistance dur de la F.T.M.-C.G.T. qui refuse de négocier quoi que ce soit. Le discours de dénonciation, de contestation au niveau national renvoie aux actions des travailleurs dans les entreprises. Ces actions, nous le savons, sont souvent utilisées par le noyau des militants du P.C.F. pour dénoncer les aspects néfastes de toute autre politique que celle de ce parti. Ces actions donnent finalement peu de résultats dans la période.

La forme pour agir

Les organisations, les militants de la F.G.M.M. se retrouvent ensemble d'accord pour avancer dans notre démarche syndicale de proposition. Nous avons retrouvé une cohésion autour de la cohérence de notre stratégie du paquet revendicatif à négocier à tous les niveaux : national, conventions collectives territoriales, entreprises, établissements. Prenons les moyens pour trouver des formes d'action qui manifesteront notre bonne forme pour agir ensemble.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE VOUS INTÉRESSE ?

L'Institut des sciences sociales du travail (I.S.S.T.) vient de faire paraître les résultats d'une enquête effectuée auprès de 500 salariés partis en congés individuel de formation (C.I.F.) courant 85.

Voici les questions posées :

- **AVANT**
 - QUI sont les salariés ?
 - POURQUOI veulent-ils partir ?
- **PENDANT**
 - COMMENT les salariés ont-ils fait leur demande ?
 - PAR QUI ont-ils été informés ?
 - QUELLES difficultés ont-ils rencontrées ?
 - COMMENT ont-ils choisi l'organisme de formation ?
- **APRÈS**
 - QUE pensent les salariés du C.I.F. ?
 - QUELS changements pour eux ?

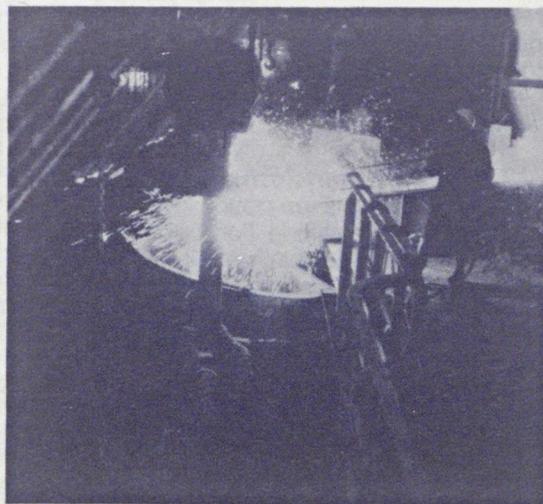
Ceci immédiatement après le congé individuel de formation suivi. Une deuxième étape de cette recherche est prévue. Elle consistera à réinterroger les stagiaires six mois après leur formation.

Vous pouvez passer vos commandes (40 F l'exemplaire, frais d'envoi compris) à l'Institut des Sciences Sociales du Travail :
Services « Commandes brochures »
16, boul. Carnot - 92340 BOURG-LA-REINE - Tél. : 46 63 20 05

Règlement par chèque à l'ordre du Régisseur d'avances et de recettes de l'I.S.S.T. C.C.P. Paris 0.064.49 B. (Pour l'envoi en nombre, les consulter)

SIDÉRURGIE

Un dossier chauffé au rouge



La F.G.M.M.-C.F.D.T. est pour le maintien d'une *sidérurgie moderne et compétitive* à dimension mondiale.

Celle-ci est nécessaire à l'économie nationale voire européenne.

Elle est vitale pour des régions entières de notre pays.

Une telle *sidérurgie* ne peut exister si elle ne respecte pas les *hommes*, qui ont tout sacrifié pour elle.

Pour nous, la priorité actuelle est d'éviter tout *retard* pour ce qui est de la politique industrielle et commerciale de l'ensemble des branches de la sidérurgie et de son *aval*.

Tout retard en ces domaines serait suicidaire et conduirait inéluctablement à détruire les efforts des travailleurs de la sidérurgie et à provoquer des tensions aux conséquences imprévisibles.

C'est pourquoi, ce dossier doit être traité dans son ensemble, sans aucun abandon des différents volets qui sont interdépendants.

I. Les produits plats courants axés essentiellement sur trois sites de production :

USINOR DUNKERQUE
SOLMER FOS
SOLLAC FLORANGE

Il faut le maintien de ces trois sites de productions avec une recherche maximale des complémentarités par rapport aux atouts de chacun et ceci en le considérant dans l'espace européen et international.

II. Les produits longs et les aciers spéciaux de construction Unimétal-Ascométal.

Cette partie du dossier de la sidérurgie française est l'une des plus sensibles dans le cadre de la stratégie développée ces deux dernières années, notamment depuis mars 1984.

Il comporte une multitude de sites répartis sur tout le territoire avec une gamme de produits très variés tant par la qualité des nuances que le type de produits et de demandes.

C'est également l'un de ceux qui a le plus pesé dans cette dernière période et qui pèsera encore dans le court terme.

C'est ce que l'on pourrait appeler le dossier chaud du moment.

Il peut être révélateur dans la manière de traiter la stratégie que l'on cherche à développer pour l'ensemble de la sidérurgie.

Ceci pour plusieurs raisons. Nous en citerons quatre :

1. par sa complexité due essentiellement à sa diversité (qui pour nous est un atout à préserver, voire à développer) ;

2. par certaines interdépendances avec les autres secteurs sidérurgiques, tant par l'implantation géographique des lieux de productions que par la complémentarité de certains outils ;

3. par les liens économiques vitaux pour d'autres branches d'activités (les mines, ferraille) et l'aval directement lié à ses activités (ferroviaire, forges, tréfilerie, etc.) ;

4. par certaines hypothèses lui donnant une dimension européenne toute particulière et d'actualité, qui en ferait sans conteste le premier producteur européen de produits longs, voire mondial ?

Aujourd'hui, deux faits significatifs sont intervenus dans les plans établis ou à l'étude :

– la mission de M. Gandois ;
– la possibilité du rapprochement Unimétal-Ascométal avec Saarthal ;

– la mission Gandois a eu pour conséquence de « suspendre » la réalisation des investissements prévus dans les plans.

Alors que tout retard est préjudiciable, voire même dramatique pour les résultats et notre situation face aux concurrents européens, un nouvel élément vient de rentrer en compte : la nomination d'un nouveau P.-D.G.

Si cette nomination devait conduire à des retards supplémentaires au niveau de certains investissements avant fin 86, cela mettrait des pans entiers de la sidérurgie en péril pour fin 87.

III. Les inox.

Gamme de produits stratégiques par excellence avec pourtant quelques inquiétudes sur certaines productions (exemple : tôle magnétique au silicium, grain orienté).

Plats spéciaux : Les aciers « plats spéciaux » tels que les tôles inoxydables, magnétiques, plombées ont été épargnés par les différents plans de restructuration. Nul doute qu'une fusion avec concentration des deux principales sociétés, Usinor-Châtillon et Ugine S.A. aurait des retombées sociales sur certains sites de production, tant dans la phase liquide (aciérie) que dans celle du laminage à froid, sachant que se profile à l'horizon un choix stratégique important pour les inoxydables français avec la

réalisation d'un procédé qui permet d'obtenir directement des tôles minces en supprimant des étapes de coulée continue et du laminage à chaud.

IV. La branche transformation risque d'être la laissée pour compte avec la tréfilerie, l'emboutissage, la construction métallique, la boulonnerie... méfions-nous de la privatisation de ce secteur.

V. La recherche: quelle politique de recherche? Quelle stratégie et quels moyens développer pour peser sur le court terme, être opérationnel de suite, et préserver l'avenir en maintenant des équilibres entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée.

VI. La vente et le négoce: là comme ailleurs, mais peut-être plus encore, il faut continuer à faire évoluer les mentalités pour que l'on prenne toujours plus en compte l'évolution non seulement des marchés mais les besoins de la clientèle, et que l'on casse les cloisonnements entre la produc-

tion, la recherche, le négoce et le client qui sont néfastes à tous et ne font qu'irresponsabiliser les gens aux différents maillons d'une même chaîne.

C'est pour cela d'ailleurs que nous *refusons cette spirale suicidaire*, selon laquelle, à partir d'une logique dite financière et qui revient en permanence, on supprime des effectifs, on perd des commandes, on arrête l'outil.

Ou on perd des commandes, on arrête l'outil, on licencie les travailleurs.

Nous refusons ce concept.

Comprendra-t-on un jour que l'investissement humain, ce potentiel est quelque chose de vital pour la survie de toute industrie. Ceci implique que tout changement lié aux évolutions (investissements, nouveaux marchés, etc.) s'accompagnent de modifications profondes dans les ateliers et les services au plus près des travailleurs.

En conclusion, la F.G.M.M.-C.F.D.T. tient à préciser que la

sidérurgie française est confrontée à un plan industriel et commercial déterminant pour sa survie dans toutes ses composantes, elle ne peut se payer le luxe de perdre du temps pour quelque cause que ce soit.

Il est urgent de dégager les moyens nécessaires évitant la paralysie sur le terrain industriel et commercial.

Les échéances arrêtées par la Communauté sont proches, les retards par rapport aux concurrents européens sont tels qu'il faut s'atteler à consolider notre position par une réelle mobilisation de tous au service d'une politique prenant en compte les problèmes de l'emploi.

Pour sa part, la F.G.M.M.-C.F.D.T. œuvre pour une sidérurgie compétitive prenant toute sa place au sein de l'Europe.

Toutes décisions venant entraver les possibilités réelles, encore existantes, de survie de la sidérurgie française, seront dénoncées et combattues par la F.G.M.M.-C.F.D.T.



HAUTE-NORMANDIE

ACCORD SALARIAL CONCLU

● La C.F.D.T., avec F.O., la C.G.C. et la C.F.T.C. vient de signer un accord salarial dans la métallurgie du champ de la convention collective de Rouen-Dieppe-Elbeuf avec la Chambre syndicale des industries métallurgiques des arrondissements de Rouen et Dieppe.

● Cet accord prévoit, pour 1986, une augmentation de plus de 8 % des minimas garantis et de plus de 1,5 % pour la prime d'ancienneté conventionnelle.

● Cet accord concerne particulièrement des salariés des petites et moyennes entreprises et des salariés des catégories O.S. du niveau I.

Mais nous savons aussi que cet accord touche des salariés de grosses entreprises jusqu'en haut de la grille (365 points) qui sont au niveau des minis.

Enfin, cet accord concerne des femmes et des jeunes qui sont souvent les plus mal payés.

● En abordant ces négociations, la C.F.D.T. avait comme objectifs :

– réduire les inégalités en relevant les salaires minis conventionnels. Pour sortir au-dessus du S.M.I.C. les coefficients du 140 au 170 points qui étaient en-dessous ;

– la reconnaissance de l'ancienneté dans le champ de la convention collective et non plus seulement dans l'entreprise pour permettre au salarié de la conserver en cas de mobilité.

● Ce que permet l'accord :

– depuis le 1^{er} juin, le salaire mini de 170 points est passé au-dessus du S.M.I.C. ;

– au 1^{er} décembre, le 155 points arrivera au niveau du S.M.I.C. ;

– il permet un relèvement de très bas salaires pour des centaines de métallos des arrondissements de Rouen, Dieppe, Elbeuf et une progression de leur pouvoir d'achat ;

– il apporte des garanties collectives à un moment où l'individualisation des salaires est en

forte progression et dans une période où, à la suite de licenciements, des salariés perdent aussi leur prime d'ancienneté ;

– pour ceux en équipe, une augmentation de 25 % de la prime de panier est prévue dans cet accord.

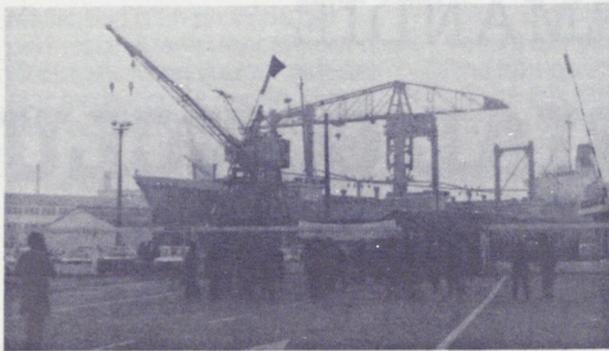
Ce sont ces éléments qui ont conduit la C.F.D.T. à signer, même si la prime d'ancienneté évoluera moins vite que le coût de la vie.

● Cet accord est donc une étape significative vers nos objectifs. A l'échéance des prochaines négociations annuelles de branche, il faudra encore extirper les 140 et 145 points au-dessus du S.M.I.C. pour obtenir une grille de salaires minis encore plus proche des réels. Concernant la prime d'ancienneté, il faudra continuer à revendiquer sa reconnaissance de l'entreprise au champ de la convention collective.



Quelles sont les conditions d'accueil des étrangers en France ? Cette question mérite d'être traitée avec précision à l'heure où des appréciations approximatives sont souvent à l'origine d'un climat d'intolérance. Quand les esprits s'échauffent, il est important d'en revenir aux faits, c'est-à-dire aux droits et aux devoirs. Séjour, travail, protection sociale, école, formation, logement, choix de la nationalité, autant de sujets qui font la vie quotidienne des étrangers en France. Nous avons choisi de les aborder en détail, à la façon d'un guide. Un guide pour savoir, pour comprendre, pour agir.

• Une brochure de 176 pages, format livre de poche.
• Avec mise à jour gratuite pendant 2 ans.



LA NAVALE DANS LA TOURMENTE

La F.M.M.M. a signé, le 29 juillet, l'accord sur la prolongation et l'amélioration des congés-conversion de la branche navale.

Une large majorité des sections de la branche navale s'est prononcée pour la signature, estimant que le mandat donné par le conseil de branche du 21 juin (voir Bulletin du militant n° 299, juillet-août 86) avait été bien respecté.

Cette prolongation jusqu'au 31 juillet 1988 de l'accord du 13 novembre 84, applicable jusqu'au 31 décembre 1986, comporte quelques améliorations (voir encadré ci-contre).

Cela permet aux travailleurs de la construction et de la réparation navale, touchés de plein fouet par la crise de leur industrie, d'avoir une protection sociale nettement meilleure que celle qu'offre la loi de 1985 sur les congés-conversion.

Nous avons bien fait, car les problèmes d'emploi sont là. Malgré nos demandes, il n'y a pas de discussion possible, ni avec les pouvoirs publics, ni avec la Chambre des constructeurs de navires. Le paradoxe est de voir le ministre de l'Industrie maître d'œuvre sur le traitement social + les 200 000 F du ministre Madelin.

Des négociations difficiles se déroulent à Normed depuis le 30 juillet. Des réductions d'effectifs sont en cours aux A.R.N.O. (Réparation navale St-Nazaire, Brest, Grand-Quevilly, Dunkerque), A.C.M. (Cherbourg). Des inquiétudes graves existent pour la survie de Dubigeon (Nantes)

pour la charge de travail de la S.N.A.C.R.P. (La Rochelle).

Normed: la négociation se poursuit sous la menace de non-reprise de l'activité et donc de suppression d'emploi. Il n'y a (au 20 septembre) aucun repreneur sérieux. Un C.C.E. doit annoncer le nombre de suppression d'emploi le 25 septembre, suivi de C.E. dans les trois chantiers: Dunkerque, La Ciotat, La Seyne. C'est sans aucun doute la sortie des listes nominatives qui s'annonce. Les points que la C.F.D.T. voudrait obtenir avancent difficilement. En effet, même s'ils ne sont pas présent physiquement, le poids des pouvoirs publics, particulièrement du ministère de l'Industrie, apparaît sans cesse, dans les refus de prendre en compte nos revendications:

- sur le rôle et le fonctionnement des cellules de conversion, rebaptisées G.I.N.E. par les pouvoirs publics;
- sur les problèmes spécifiques des salariés âgés de 48 à 52 ans;

- sur les garanties à donner aux handicapés et invalides;
- sur la non-intégration des indemnités de licenciements dans les 200 000 F annoncés par M. Madelin, ministre de l'Industrie, sur les clauses d'attribution de ces indemnités (par exemple le salarié qui choisirait le congé-conversion de deux ans et non la capitalisation en serait exclu, ce qui est une contre-incitation à la formation professionnelle de reconversion).

En conclusion provisoire sur Normed, l'issue est incertaine dans une situation très difficile.

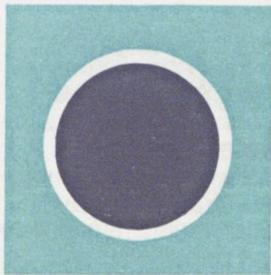
Sur les autres chantiers, la bagarre continue pour faire appliquer l'accord sur les congés-conversion, car les pouvoirs publics se montrent réticents à passer les conventions nécessaires entre l'Etat et les chantiers concernés.

La F.G.M.M. et la branche navale conjuguent tous leurs efforts avec les sections des chantiers pour faire au mieux dans cette tourmente.

LES PLUS DE L'AVENANT DU 29 JUILLET

Au-delà de la prolongation avec clause de renégociation trois mois avant jusqu'au 31 juillet 1988 de l'accord du 13 novembre 1984, quelques plus ont été gagnés dans la négociation de branche:

- possibilité de prendre en compte la tranche d'âge 48-52 ans, par accord d'entreprise ou d'établissement;
- formation appropriée pour les salariés membres d'une cellule de conversion;
- en cas de procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, les périodes de rappel au travail d'un salarié reportent d'autant le terme du congé-conversion pour l'intéressé. Ceci par accord d'entreprise ou d'établissement.



L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
DU PREMIER SEMESTRE 1986

OÙ VA L'EMPLOI DANS LA MÉTALLURGIE?

économie emploi

La Banque de France publie chaque mois une enquête de conjoncture qui retrace l'activité de l'ensemble des secteurs industriels.

Cette enquête prend en compte les évolutions constatées mois par mois en matière de production, de livraisons, de commandes (demande intérieure et demandes étrangères) de stocks de produits finis. Les niveaux de production d'une année sur l'autre sont aussi signalés de même que les prévisions à court terme.

Les analyses présentées, bien que souvent formulées de manière rapide, ne sont pas dénuées d'intérêt, nous avons envisagé, à partir des données présentées, de dresser un bilan de l'activité des grands secteurs métallurgiques sur les six premiers mois de l'année.

Cet essai de synthèse montre à l'évidence des secteurs où la situation s'est encore dégradée en 1986, tant du point de vue de l'activité que des effectifs : sont posés pour ceux-ci des problèmes de compétitivité, de rentabilité, de faiblesse des investissements, les carnets de commandes restant souvent fort déprimés. D'autres secteurs par contre, ont connu une situation plus favorable, même si globalement les prévisions ne montrent pas un optimisme très marqué. Globalement, l'activité dans la métallurgie n'aura pas été d'un niveau très satisfaisant, l'emploi en a largement souffert, il est à parier que les effectifs seront encore au-dessous de leur niveau de 1985.

SIDÉRURGIE

La production des usines sidérurgiques a peu varié d'un mois à l'autre. Pour l'ensemble du premier semestre, les tonnages de fonte et d'acier coulés ont été nettement inférieurs à ceux réalisés au cours de la période correspondante l'an dernier.

Sur le marché intérieur, la demande a subi des évolutions mois par mois, contrastée selon les secteurs. Sur les six premiers mois de l'année, la demande en provenance du secteur automobile s'est réaffirmée et est restée assez soutenue. Globalement, la demande intérieure a stagné même si elle est apparue plus soutenue en juin.

Si l'on examine la demande par produits, on peut considérer qu'elle est orientée plus favorablement vers les produits plats que les produits longs qui ont enregistré un repli assez net.

Si la demande extérieure en provenance de la C.E.E. est restée d'un assez bon niveau, les ordres émanant de la « grande exportation » accusent un repli prononcé et leur rentabilité s'amoindrit fortement du fait de la vivacité de la concurrence étrangère. L'accès au marché devient plus difficile en raison des limitations des importations imposées par les Etats-Unis.

Les restructurations industrielles se poursuivent, elles se traduisent par des réductions d'effectifs, voire par l'arrêt de certaines installations. La baisse des effectifs est appelée à se poursuivre au cours des mois à venir. Un développement modéré des fabrications est escompté à court terme.

L'insuffisante rentabilité des tarifs de vente et le rétablissement des comptes d'exploitation constituent toujours les préoccupations essentielles de la profession.

Les niveaux de production envisagés à court terme sont à la baisse.

PREMIÈRE TRANSFORMATION DE L'ACIER

(Tréfilés, laminés à froid, étirés, profilés, tubés.)

Après les fermetures de fin 1985, le mois de janvier a marqué une franche reprise de l'activité, en janvier, malgré la demande toujours jugée faible, aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'exportation. Déjà à peine correcte en début d'année, avec des plans de charge peu garnis, la situation s'est nettement dégradée, la demande intérieure a nettement fléchi alors que les exportations se maintiennent difficilement, la compétitivité devenant de plus en plus aléatoire.

La conjoncture a continué à se dégrader tout au long du semestre dans l'industrie des tubes, elle est plus favorable pour les autres secteurs, les tréfilés étant le moins favorisé. Les préoccupations portent sur la détérioration des marges provoquée par une recrudescence de la concurrence étrangère et sur l'insuffisante utilisation du potentiel dans une large fraction des entreprises.

La tendance à la réduction des effectifs devrait se poursuivre.

Les perspectives de production à court terme sont à la baisse.

MÉTAUX NON FERREUX

Production et métallurgie (aluminium-plomb-zinc, ferro-alliages, autres métaux non ferreux) et première transformation.

La reprise de la production observée au mois de janvier semble s'être confirmée au cours des six premiers mois de l'année.

Le rythme des livraisons a permis dans un premier temps un allègement sensible des stocks dont la situation était considérée comme normale en juin.

La demande s'est redressée et a été bien orientée spécialement à l'étranger. Cependant, la concurrence étrangère, la baisse des cours des matières premières affectent la rentabilité.

Malgré des plans de charge à un niveau correct au mois de juin, les préoccupations quant aux effectifs n'ont pas disparu.

Les prévisions en matière de production sont à la hausse.

FONDERIE

Dès le début de l'année, la situation a été jugée peu satisfaisante du fait de la faiblesse persistante des plans de charge et de la sous-utilisation du potentiel technique, et cela malgré un certain redressement du rythme d'activité recouvrant en réalité des évolutions divergentes selon les secteurs.

Les effectifs se sont réduits, le courant d'affaires s'est affaibli au long du premier trimestre, notamment sur les marchés étrangers.

La détérioration de la conjoncture a marqué le secteur des métaux ferreux alors qu'on a noté un redressement des prises de commandes et des fabrications dans le secteur des métaux non ferreux.

Au mois de juin, la conjoncture a été plus favorable, ceci s'expliquant par un développement sensible de la demande émanant de l'industrie automobile, notamment dans la fonderie des métaux non ferreux.

Cependant, les plans de charge continuent d'inspirer des inquiétudes du fait de leur manque de consistance, les perspectives restent à la baisse.

TRAVAIL DES MÉTAUX

Dans la plupart des secteurs concernés, le début de l'année a marqué un mouvement de reprise certaine, tant du côté de la demande intérieure plus ferme que des exportations qui se sont développées. Dès février, on a pu constater un certain tassement mais qui s'est démenti au mois de mars où la stabilité se dégage.

D'un mois sur l'autre, la demande intérieure a fluctué (commandes irrégulières de l'automobile, manque de consistance des ordres du secteur public), la demande extérieure souffre d'une concurrence étrangère très âpre.

Les effectifs ont continué à décroître, principalement dans les secteurs de la construction et de la menuiserie métallique ainsi que dans ceux des produits et fournitures destinés à l'industrie.

L'activité a retrouvé un rythme plus soutenu en juin. Les perspectives à court terme ne sont pas défavorables.

MACHINISME AGRICOLE

A un an d'intervalle, la situation s'est particulièrement dégradée, surtout pour ce qui concerne la fabrication des tracteurs. Les licenciements et le recours intensif au chômage technique, continuent d'être pratiqués. Les plans de charge sont très insuffisants, les capacités techniques largement sous-employées.

La crise que traverse le secteur des tracteurs ne laisse escompter aucune véritable reprise de l'activité au cours des mois à venir, même si l'on a pu noter un redressement des commandes (y compris à l'exportation) au mois de juin.

Pour ce qui concerne le secteur des autres matériels agricoles, le renouvellement des commandes tant françaises qu'étrangères a entraîné un fléchissement de l'activité en retrait sensible par rapport à 1985.

Il va sans dire que les prévisions de la branche pour les mois à venir sont largement pessimistes, ce qui ne laisse rien augurer de bon pour l'emploi.

MACHINES-OUTILS

Après une amélioration en début d'année, les commandes n'ont pas permis de reconstituer les plans de charge, la conjoncture est particulièrement défavorable dans le matériel de sondage.

Le secteur comporte un certain nombre d'entreprises en difficulté, la concurrence très vive des producteurs étrangers pèse sur les tarifs de ventes. L'investissement en France manque toujours de vigueur et la baisse du dollar a limité les quelques progrès qui ont pu être enregistrés à l'exportation.

Une décroissance modérée de l'activité est généralement attendue à l'automne.

ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL

Globalement, la tendance à la dégradation amorcée depuis de

longs mois se confirme. Les situations restent cependant contrastées selon les secteurs et les entreprises. Si l'équipement spécialisé connaît une conjoncture plutôt favorable, d'autres secteurs – telle la chaudronnerie par exemple – continue à licencier, les licenciements risquent de se poursuivre principalement dans les plus grandes entreprises.

Pour l'ensemble de la branche, si les perspectives s'annonçaient au mois de juin plutôt favorables à court terme, elles deviennent préoccupantes pour le dernier trimestre, notamment dans la chaudronnerie où les plans de charge continuent de se dégrader.

MATÉRIEL DE MANUTENTION, MATÉRIEL POUR LES MINES, LA SIDERURGIE, LE GÉNIE CIVIL

Les carnets de commandes restent très dégarnis, la demande fléchit, notamment la demande extérieure.

Les effectifs diminuent lentement en particulier dans les secteurs du matériel de levage, du matériel destiné aux industries sidérurgiques, du matériel pour travaux publics.

Même si à l'examen mois par mois, on peut constater çà et là quelques soubresauts du côté de la demande intérieure ou de la demande extérieure, les plans de charge restent très déprimés, des réductions d'effectifs sont à prévoir à l'automne.

CONSTRUCTION NAVALE

L'amenuisement rapide de la plupart des plans de charges met en péril l'existence de plusieurs sites dans un contexte où la crise mondiale s'aggrave. La Normed a déposé son bilan.

A court terme, l'activité reste encore assez satisfaisante pour les petits chantiers mais la concurrence se durcit.

Seule la réparation navale a connu un premier semestre moins déprimé, mais la situation demeure précaire et en tout cas imprévisible car les armateurs étrangers ne procèdent à des travaux d'entretien qu'entre deux frets.

CONSTRUCTION AERONAUTIQUE

Chez les grands constructeurs, l'activité du premier semestre s'est caractérisée par une relative stabilité. L'acuité de la concurrence internationale (la baisse du dollar avive la concurrence américaine), et la faiblesse des programmes militaires, tant en France que dans les pays clients suscitent des préoccupations.

Si le rythme de la production doit être reconduit, dans les prochains mois, aucune reprise n'est espérée avant la fin 1987. La tendance est à l'allégement des effectifs.

La conjoncture s'est améliorée lentement dans les équipements même si les carnets restent un peu courts et les stocks parfois excédentaires.

Au mois de juin, les prises de commandes se sont accrues, les progrès ont été réalisés à l'exportation. Une légère croissance est attendue dans les mois à venir, mais les effectifs sont encore appelés à diminuer.

INSTRUMENTS ET MATERIEL DE PRECISION

Globalement, ce secteur a bénéficié d'une conjoncture favorable sur l'ensemble du semestre et en progression par rapport à l'an dernier. La demande tant intérieure qu'étrangère, s'est réaffirmée malgré quelques fluctuations selon les sous-secteurs.

Les carnets de commandes sont correctement remplis, les stocks de produits finis sont parfois jugés un peu lourds. Les prévisions laissent entrevoir une quasi-stabilité de l'activité au cours des prochains mois.

AUTOMOBILES ET AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT TERRESTRE

- Voitures particulières et commerciales

La conjoncture s'est révélée plus favorable qu'en 1985. L'amélioration du marché intérieur reste cependant relative, les prévisions demeurent prudentes, en effet, la persistance d'un taux de pénétration étrangère élevé est préoccupante. Les mesures de chômage partiel se sont ralenties sur la fin

du semestre, cependant des mesures de chômage seront mises en œuvre dans certaines usines dès le mois de septembre.

En conclusion, la montée en cadence de nouvelles chaînes devrait permettre à court terme de maintenir un bon niveau d'activité.

Le secteur des pièces et d'équipements spécifiques pour automobiles, souffre en France de la conjoncture observée chez les grands constructeurs, cependant, les débouchés extérieurs ont été au long du semestre relativement porteurs. La concurrence reste vive, les plans de charge parfois insuffisants, des allègements d'effectifs ont été opérés tout au long du semestre et devraient se poursuivre.

- Véhicules utilitaires

La situation médiocre des carnets de commandes s'inscrit en recul par rapport à l'an dernier.

Le marché reste déprimé en ce qui concerne les véhicules de plus de 5 tonnes à l'exception des cars et des autobus. Seuls les petits véhicules utilitaires ont fait l'objet d'une demande satisfaisante. La situation est moins favorable pour les autres véhicules de moins de 5 tonnes, la concurrence est en effet très vive, les débouchés, notamment africains, s'inscrivent en net retrait d'une année à l'autre. Les prévisions en matière de production sont à la baisse.

- Matériel ferroviaire roulant

Les carnets de commandes sont très dégradés, le marché intérieur a tendance à se restreindre.

Le taux d'utilisation des capacités demeure souvent très insuffisant. Même si l'activité se maintient à court terme, à son niveau actuel, l'état du marché mondial incite au pessimisme à plus longue échéance.

D'importants allègements d'effectifs sont à prévoir.

INDUSTRIES ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

Matériel de traitement de l'information. Matériel électrique, matériel électronique, équipement ménager.

Dès janvier, la conjoncture s'est plutôt révélée favorable, production et livraisons ayant dépassé le niveau atteint un an plus tôt. Cependant, l'activité est restée au long du semestre sur une pente modérément ascendante.

Globalement, la situation peut être considérée comme assez satisfaisante sur le plan des stocks et des carnets de commandes avec, toutefois, des disparités notables selon les branches et les entreprises.

L'activité plafonne dans le matériel de traitement de l'information, la concurrence demeure très vive, en particulier dans le domaine de la micro-informatique.

Globalement, pour ce qui concerne la construction électrique, l'activité se stabilise, la tendance à l'allégement des effectifs se poursuit dans certaines entreprises.

C'est dans le matériel électronique que la conjoncture est la meilleure, plus spécialement dans les secteurs du matériel professionnel.

Dans le secteur de l'équipement ménager, la conjoncture s'est révélée plus favorable qu'en 1985 au début de l'année, l'activité a ensuite fléchi, malgré des contrastes d'une entreprise à l'autre. La demande a faibli en particulier dans sa composante interne. Le petit matériel électroménager s'est redressé sur la fin du semestre, le marché des fours à micro-ondes apparaît toujours plus actif que celui des autres produits blancs.

Des mesures de chômage partiel ont été appliquées ou reconduites, notamment en mai et juin, les effectifs décroissent par le jeu des départs en préretraite notamment.

ATTENTION!

Une erreur s'est malencontreusement glissée dans le Bulletin du Militant spécial « Services aux adhérents ». Vous voudrez bien nous en excuser.

A la page 8 du B.M., le premier croquis d'exemple de couverture Gros risque et à rectifier.

Pour un salarié qui a de 1 an à 5 ans d'ancienneté, l'accord mensualisation prévoit des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail à hauteur de 100 % (avec 50 % sécu) pendant 45 jours, puis à hauteur de 75 % (avec 50 % sécu) pour les 30 jours suivants. Si la convention collective n'intervient pas, le salarié ne perçoit plus que 50 % de son salaire entre le 75^e jour d'arrêt et le 90^e jour. La couverture mutualiste intervient pour 50 F par jour à partir du 91^e jour d'arrêt, mais les indemnités journalières ainsi perçues 50 F/jour + 50 % SS du salaire ne peuvent se monter pour un salaire de 6 000 F/mois à 100 % de celui-ci, les indemnités journalières (mutuelles + SS) se montent en effet à 75 % du salaire (3 000 F.S.S. + 1 500 F mutuelle).

AU CANADA

LE COMITÉ CENTRAL DE LA F.I.O.M.

La réunion du Comité central de la Fédération internationale des organisations de la métallurgie (F.I.O.M.) se tenait cette année à Montréal.

Deux décisions importantes y étaient attendues :

1. Augmentation des cotisations ;
2. Demande d'affiliation de la C.C.M.B. (Centrale chrétienne des métallurgistes de Belgique).

— La question des cotisations était à l'ordre du jour en raison d'une non-augmentation de celles-ci depuis sept ans, de l'augmentation constante de l'inflation dans beaucoup de pays où la F.I.O.M. est très active et la demande croissante d'activités internationales.

La F.G.M.M. s'est abstenue pour sa part (ainsi que l'U.G.T. espagnole et le Guatemala) en raison du coût important à supporter par le fait même que les cotisations sont payées à la F.I.O.M. en francs suisses, que le fait de les augmenter va inciter les affiliés à diminuer leur effectif déclaré, que, par

ailleurs on se prive de cotisants lorsqu'on refuse l'adhésion à certaines organisations. Le F.N.V. (Hollande) a voté contre.

Toutes les autres organisations ont voté pour.

- L'affiliation à la F.I.O.M. demandée par la C.C.M.B. depuis de nombreuses années était enfin inscrite à l'ordre du jour.

Cependant le Comité exécutif, réuni le jour précédant le Comité central, a contourné la procédure habituelle du vote en proposant de demander, via le Secrétaire général de la F.I.O.M., à la C.C.M.B. de retirer « provisoirement » sa demande.

Cette procédure que, pour notre part, nous regrettons car elle n'a pas permis de se compter comme avec un vote, a été acceptée par le Comité central qui n'avait guère d'autre choix.

... Cependant, il faut noter que pour farouches partisans que nous étions (nous le sommes toujours en vérité) de cette affiliation,

nous aurions largement été battus face au bloc des anti-C.C.M.B.

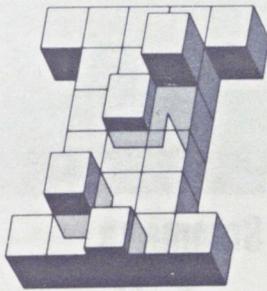
Cette organisation, par son enrôlement chrétien jusque dans sa dénomination, déclenche des phénomènes de rejet massif allant bien entendu, de son adversaire déclaré en Belgique la C.M.B., et F.O. en France, jusqu'au Japon en passant par les Nordiques, les Luxembourgeois, les Suisses, les Américains et le Canada.

Nous regrettons (et le mot est faible) cette étroitesse de vues qui conduit à refuser la participation de camarades qui ont une pratique syndicale intéressante et dynamique ; nous osons croire qu'ils pourront un jour être reconnus comme tels.

Une grande place a été faite durant ce Comité central aux rapports syndicats/partis. Les choses ne sont pas simples mais on peut résumer le débat en reprenant une formule du président de la F.I.O.M., Hans Mayr : « Autonomie mais pas neutralité ». Les différents pays affiliés à la F.I.O.M. recouvrent tous



PRÉVOYANCE COLLECTIVE



INPC

INSTITUTION NATIONALE DE PRÉVOYANCE COLLECTIVE

INSTITUTIONS
ADHÉRENTES
CARCOM
CIPRA-P
CIPREV
CIPS
CIRRES
CIRRIC-P
CIRSE
ICIRS-P
IPCASMO-P

L'UNION FAIT LA DIFFÉRENCE

avec le concours de la
CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE

Bureau commun :

INPC 280, bd St-Germain - 75007 PARIS - Tél : (1) 45 49 08 50

L'INPC, une démarche différente

L'INPC associe des Institutions de prévoyance.

Ainsi réunies elles disposent de plus de moyens, de plus d'efficacité qu'elles mettent au service de tous.

L'INPC a pour but de développer la prévoyance dans un cadre non lucratif et de la faire évoluer vers une plus grande sécurité des opérations.

Sa première préoccupation, en concertation avec les partenaires sociaux, est de promouvoir l'utilité sociale de la prévoyance.

L'INPC, un partenaire unique pour une diversité de services.

- Conseil et mise en place de régimes de prévoyance pour les salariés des entreprises : décès, incapacité, frais médicaux.
- Gestion d'accords collectifs de prévoyance par des institutions régionales ou nationales.
- Gestion de l'épargne collective.
- Participation et plans d'épargne d'entreprise en fonds communs de placement, fonds salariaux
- Aide à la gestion de la trésorerie des comités d'entreprise et des associations

des spécificités et l'on peut voir certains de ses membres (ex. : Ouganda et Argentine), pour ne citer que ces deux-là) être leaders syndicaux et députés en même temps. Même si, comme l'indique le président, « Il n'y a pas à rougir des activités politiques des leaders syndicaux de la F.I.O.M. », cela est très éloigné des positions sur le non-cumul des mandats.

Comme chacun peut le penser, nous sommes très réservés devant ces affirmations car on constate tout de même au niveau du discours et aussi dans l'application parfois, un doux mélange qui ne facilite pas la clarification des rôles.

Il nous semble qu'il y a une généralisation de plus en plus importante de ce type de phénomène dans nombre de pays. C'est une difficulté que nous rencontrons déjà au

niveau de l'Europe avec le syndicalisme allemand, anglais, voire nordique...

La réflexion sur ce sujet est à poursuivre.

Forte présence des questions de sécurité nucléaire suite à l'accident de Tchernobyl durant cette réunion. La F.I.O.M. se saisit de l'occasion pour créer un groupe de travail pour lequel nous nous sommes déclarés prêts à apporter notre contribution.

Autre thème brûlant, la Tunisie. Ismail Sahbani qui s'était vu délivrer un visa de sortie exceptionnel suite aux pressions énormes de la F.I.O.M. exercées auprès du gouvernement tunisien pour qu'il participe à ce Comité central, est venu expliquer la situation de l'U.G.T.T. (voir les articles précé-

dents sur le sujet) et dire combien est précieuse l'action de la F.I.O.M. et de tous ceux qui agissent telle la F.G.M.M.-C.F.D.T.

Enfin tout ceci s'est déroulé sur fond de proclamation de l'état d'urgence en Afrique du Sud. Le Comité central a donc adopté une énième protestation auprès du gouvernement sud-africain et exhorté ses affiliés à se préoccuper concrètement de ce sujet.

N'oubliez pas vous aussi de vous faire l'écho de l'action fédérale internationale auprès des travailleurs, afin qu'à leur tour ils se sentent concernés.

Tout n'était pas sombre, loin de là, dans cette ville où l'on « chante » le français en parlant. L'accueil des amis canadiens a été fort agréable.



FORUM C.E. & C.H.S.C.T. 1986

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE - 16-17-18 OCTOBRE

I. - FORUM: une nécessité pour les élus C.E. et C.H.S.C.T.-C.F.D.T.

Le succès du FORUM 1984 a démontré que cette manifestation correspondait à un besoin pour les équipes C.F.D.T.

1. **FORUM** est un moyen privilégié d'information et de formation des élus où les équipes peuvent parler des difficultés rencontrées, trouver des idées et des moyens pour les surmonter;

2. **FORUM** est un grand rassemblement: la gestion quotidienne d'un C.E. est un travail à long terme; bien qu'il engage d'importantes possibilités syndicales, il est souvent méconnu dans l'organisation syndicale. Il arrive qu'isolés, les militants se découragent ou bien fassent du C.E. une affaire personnelle.

FORUM est donc l'occasion de redonner à l'action des militants C.E.-C.F.D.T. toute leur dimension.

3. **FORUM** est un moyen d'expression: pour progresser, pour se renforcer, il ne suffit pas d'obtenir des résultats, il faut le faire savoir. Pour les élus C.E. et C.H.S.C.T.-C.F.D.T., il est important de faire partager son expérience, c'est un acte concret de solidarité et aussi d'efficacité.

4. **FORUM** est un lieu de rencontre avec les partenaires des C.E. Il permet de donner des réponses concrètes aux problèmes des élus par les outils (Celic, Impact, etc., associations C.E.), et la présence des institutions, associations, coopératives, commerciaux avec qui travailler.

II. - Le rôle de la C.F.D.T.

FORUM est ouvert à tous élus et membres C.E. et C.H.S.C.T. quelle que soit leur appartenance syndicale.

Cependant, il est aussi une vitrine des pratiques des équipes C.F.D.T. dans les C.E. et C.H.S.C.T.

FORUM est pour la C.F.D.T. un moyen d'avoir une meilleure connaissance de ce que produisent ses militants: on parle peu dans nos congrès et réunions statutaires de ces militants et de leurs réalisations: les militants C.F.D.T. des C.E. et C.H.S.C.T. sont pourtant de ceux qui mettent concrètement en œuvre nos orientations.

III. - Les orientations de FORUM C.E. 86: des C.E. pour demain.

Trois thèmes retenus comme axes prioritaires pour orienter l'ensemble des stands et débats:

1. Les C.E. dans l'économie sociale

De nombreux militants C.F.D.T. font partie de mouvement coopératifs, mutualistes, associatifs; des militants C.F.D.T. ont été amenés, pour préserver leur emploi, à reprendre leur entreprise en S.C.O.P., d'autres ont créé une S.C.O.P. ou une association. Saisissons donc FORUM pour approfondir nos relations avec nos partenaires de l'économie sociale.

2. Les nouvelles technologies

L'arrivée des nouvelles technologies modifie la manière de produire, le contenu et l'organisation du travail. FORUM consacrera une large place à l'évolution du travail: négocier la place des salariés dans le processus de production est l'une des responsabilités du syndicalisme de demain.

3. La coopération entre C.E.

FORUM 86 donnera une large place aux réalisations des C.E. ayant peu de moyens (petites entreprises ou C.E. à faibles ressources). Il y aura également un espace réservé aux associations de C.E. qui augmentent les moyens de C.E., et aux organisations qui prennent des initiatives pour offrir des activités aux salariés des P.M.E.

Sommaire

1-2 Editorial
La forme
et les formes
pour agir

3-4 Sidérurgie:
Un dossier
chauffé
au rouge

5 Haute-
Normandie:
Accord salarial
conclu

6 La navale
dans la
tourmente

7-8 Fiche 7
Aménagement
des horaires
postés

9 Fiche 8
Le jumelage

11-12
13 Où va
l'emploi
dans la
métallurgie?

14-15 Au Canada
Le Comité
central
de la F.I.O.M.

16 Forum
86

BULLETIN DU MILITANT
F.G.M.M.-C.F.D.T.

Rédaction, diffusion,
administration:

5, rue Mayran
75009 PARIS
Tél. 247 74 00

Le directeur
de la publication:
Gérard DANTIN

Composition et impression:
EST-IMPRIMERIE
Z.A.C. Tournebride
57160 MOULINS-LES-METZ
Abonnement: 225 F par an.
C.P.P.A.P. N° 636 D 73
2/1163